

MOTION DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE PAYSANNE A NICE.

M. LE MAIRE.- J'ai donc un voeu de madame Gaziello qui nous propose de remettre en cause le plan local d'urbanisme qui a été adopté par la Ville de Nice, pour étendre les zones agricoles.

Mme GAZIELLO.- Ce n'est pas cela du tout !

M. LE MAIRE.- Madame Gaziello nous demande de nous engager à ne plus détruire de zones agricoles. Attendu que non seulement un débat sur le plan local d'urbanisme a eu lieu et que nous l'avons adopté puisque c'est le PLU qui fixe les zones agricoles, c'est simple, Madame Gaziello, nous ne pouvons pas nous prononcer sur quelque chose que nous avons adopté. À partir du moment où des zones agricoles sont inscrites dans le Plan Local d'urbanisme, nous ne pouvons pas les détruire puisque c'est interdit par la loi. C'est le Plan Local d'urbanisme que nous avons fait adopter qui a décidé de dépasser les recommandations de la DTA qui demandait que nous ayons 90 hectares de zones agricoles ; or nous avons décidé de voter un PLU à 145 hectares, c'est-à-dire 55 hectares de plus que la directive territoriale d'aménagement, donc par voie de conséquence nous ne nous sommes pas engagés à ne pas détruire non pas 90 hectares, mais ce sont 145 hectares de terres agricoles que nous nous sommes engagés à ne pas toucher ; c'est-à-dire que nous sommes allés beaucoup plus loin.

Fort de cela, je demande à l'assemblée de bien vouloir rejeter le voeu de madame Gaziello.

Qui est favorable à ce voeu ?

Qui s'abstient ?

La motion du groupe Communistes et Républicains est rejetée.